

Mme MORVAN Raymonde  
10 rue Kéraudren  
29480 LE RELECQ-KERHUON

Le 23 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Je vous informe m'opposer vivement à l'ouverture du haut de la rue Kéraudren prévue au projet de nouveau lotissement de Sainte Barbe, ouverture permettant l'accès entrée/sortie des véhicules aux logements composant le plan dans ses phases 1 et 2.

Je réclame l'accès à ce lotissement, entrée et sortie, par le Boulevard Salvador Allende, axe suffisamment large pour ce faire.

Parmi les différentes raisons motivant mon refus de voir le haut de la rue kéraudren, actuellement en impasse, être ouvert à toute circulation, en voici quelques-unes :

1/ le quartier, délimité par les rues Kéraudren, Chateaubriand, Jean Bart, Laënnec et Courbet, créé dans les années 1930, possède des voies de circulation actuellement dimensionnées pour un nombre de véhicules calculé en tenant compte de la circulation de l'époque, soit il y a 90 ans. Inutile de préciser que dans les années 30, peu nombreux étaient les foyers en possession d'un VTM.

2/ Les rues citées au paragraphe 1 sont déjà actuellement sous-dimensionnées pour faire face au flux actuel de circulation. Depuis 30 ans j'assiste à l'accroissement du nombre de véhicules traversant le quartier, utilisé à des fins de raccourci, par des conducteurs souhaitant se rendre : dans le quartier de Kermadec (pavillons et collectifs), dans le récent lotissement situé près de l'ancien pont de Plougastel (pavillons et collectifs), voire encore plus loin, et tout ceci dans le but d'éviter les grands boulevards.

3/ Le lotissement de Ste Barbe apportera un nombre potentiel d'une centaine de véhicules en circulation quotidienne rien qu'en tenant compte des véhicules de ses habitants. Viendront s'y ajouter : les véhicules des amis et familles, les véhicules de livraison (de plus en plus nombreux à l'heure du Net – l'âge moyen des occupants devant certainement se situer dans les 20-40 ans, gros consommateurs de commandes via internet), les scooters de livraisons de repas à domicile (marché lui aussi en expansion), véhicules de professionnels intervenant dans les logements... Le haut de Kéraudren se verra ainsi attribuer potentiellement et à minima 100 passages de véhicules 4 fois par jour à des vitesses incontrôlables. Quid de la sécurité des piétons et des vélos ?  
Les rues adjacentes récupéreront ces mêmes véhicules ventilés suivant leur lieu de destination.

4/ Les rues Laënnec et Chateaubriand sont chaque midi encombrées par des camionnettes de chantier ainsi que des gros camions citernes ou de transport qui laissent à peine la marge suffisante pour qu'un seul véhicule puisse y passer. Leurs conducteurs déjeunent chaque midi au restaurant de la rue Lamartine. Que va-t-il arriver à l'heure de midi lorsque nous rentrerons tous du travail à la même heure ? Qui devra céder le passage et faire marche arrière dans un couloir de circulation tellement mince que les accrochages vont se multiplier avec ces gros véhicules ?

A noter que c'est déjà le cas sans même le flux supplémentaire envisagé. Des habitants de la rue Chateaubriand ont eu leurs autos endommagées (rétroviseurs cassés, carrosserie rayée) par les véhicules professionnels qui bien entendu ne laissent jamais leur carte de visite.

5/ Descendre de la rue Lamartine ou monter de la rue Jules Ferry pour accéder aux rues Chateaubriand et Laënnec à midi et le soir va générer des ralentissements notables ainsi que des bouchons sur ces axes principaux car, un seul véhicule à la fois pouvant s'engager, les autres devront attendre en file indienne sur la chaussée Lamartine/Ferry.  
Ces bouchons viendront s'ajouter à ceux existant déjà aux heures de pointe et générés par une partie des 2000 Collaborateurs du Sièges ARKEA se rendant ou quittant le travail.

6/ Aux heures de pointe du matin et de début d'après-midi, il deviendra très pénible de pouvoir sortir du quartier. Une file d'attente va se constituer le long des rues Laënnec et Chateaubriand pour quitter les stops existants aux bas de chacune de ces artères. Il n'est déjà pas facile à l'heure actuelle de pouvoir s'immiscer dans la longue file des véhicules circulant sur l'axe principal Lamartine / Ferry.

7/ Actuellement, je constate déjà chaque jour des incivilités routières et de notables excès de vitesse commis par des personnes empruntant le quartier en guise de raccourci. Le quartier est déjà, vu sa conception, générateur d'accrochages entre véhicules ou chutes de vélos et scooters. N'y rajoutons pas un excédent de circulation. Cela serait irresponsable.

8/ Depuis toujours, les piétons doivent emprunter la chaussée pour circuler au sein du quartier car non pourvu de trottoirs rehaussés. Les trottoirs plats servent à garer les véhicules, et pour cause, aucune autre place devant les maisons pour ce faire. En augmentant de façon très significative la circulation telle que prévue, le risque d'AVP s'en trouve également augmenté.

9/ L'ouverture du haut de la rue Kéraudren à la circulation augmenterait par ailleurs le risque de dégradations aux biens et de cambriolages dans le quartier. Multiplier les issues de circulation multiplie aussi, pour les auteurs de faits délictueux, les possibilités de fuites.

10/ Les rues Laënnec et Courbet vont bientôt faire l'objet d'un accroissement de la circulation en raisons de la prochaine livraison de l'EHPAD et du collectif du Rody. En a-t-il été seulement tenu compte ?

11/ Avec le projet actuel de circulation, le lotissement de Ste Barbe se trouve enclavé au fond du vieux quartier. Quel est l'intérêt ?

Pour les futurs résidents, il me paraît tout de même plus simple d'accéder à leur domicile directement par le Boulevard Allende sans avoir à emprunter les rues encombrées, sinueuses et encore une fois sous-dimensionnées du vieux quartier.

12/ Par ailleurs, je m'interroge sur le fait que le panneau concernant l'information due aux citoyens sur l'enquête publique ait été installé boulevard Allende alors même qu'au vu du projet, l'accès doit se faire rue Kéraudren. Dans le vieux quartier, par contre, aucune information. Pourtant, c'est lui qui est impacté par le projet en l'état.

13/ Je constate également que, depuis bientôt 30 ans que je suis résidente du quartier, aucun investissement n'y a été fait en terme d'évolution d'infrastructure. Pour autant, il nous est maintenant demandé d'accepter un flux non maîtrisé de véhicules qui va générer des nuisances sonores, olfactives, des risques accrus d'incivilité et d'accidents (piétons, voitures, vélos...)... Les conditions de vie au sein du vieux quartier vont se dégrader. Au profit de qui ? de quoi ? Sans compter que les véhicules, en circulation à double sens dans toutes les rues du quartier, vont venir effleurer les murs de nos habitations. Quid de notre sécurité ?

14/ Par ailleurs, le quartier est déjà cerné par de gros axes routiers qui eux aussi apportent leur lot de nuisance pour les habitants de notre Quartier : bruit incessant du flux routier (généré notamment par les gros axes D165 et N265), odeurs matinales fréquentes des gaz d'échappement des milliers de véhicules utilisant quotidiennement ces axes (selon les vents). Il n'est pas nécessaire d'y rajouter les inconvénients cités au paragraphe 13.

15/ En dernier lieu, qu'en sera-t-il de la valeur de notre bien immobilier ? Les potentiels acquéreurs (jeunes couples trentenaires avec enfants pour la plupart) y regarderont à 2 fois avant d'acheter dans un quartier où sont constatés autant de désagréments. Et lorsqu'ils feront une proposition, il est à craindre que l'offre proposée soit revue à la baisse pour compenser ce qu'ils vont considérer soit comme une nuisance, soit à minima comme une contrainte.

En PJ, quelques photos du stationnement dans le quartier.

Pour toutes ces raisons, je réclame, Madame, Monsieur, l'ouverture de l'accès entrée/sortie au lotissement de Sainte Barbe uniquement par le Boulevard Allende dès la phase 1 du projet et le maintien du haut de la rue Kéraudren en voie sans issue avec conservation du talus en l'état.